

BURKINA FASO

**LA PARTICIPATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE GOUVERNANCE DES
SYSTÈMES DE L'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE DES APPROCHES
SECTORIELLES EN ÉDUCATION DE BASE**

Chercheuse étudiante / diplômée
Colette MVOTO MEYONG
cmvot082@uottawa.ca

Sous la direction de

Dr. Richard MACLURE
Université d'Ottawa
rmaclure@uottawa.ca

le 15 mars 2006

Table des matières

<u>I. BURKINA FASO : SURVOL DE LA SITUATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE</u>	3
Développement politique et socioéconomique	3
Stratégies de développement	4
Situation des medias	6
<u>II. ÉDUCATION DE BASE : POLITIQUES ET ÉVOLUTION</u>	6
Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB)	9
Secteur formel de l'éducation de base : évolution et réforme	10
Secteur non formel	11
Contraintes de la réalisation des objectifs du PDDEB	12
Les partenaires externes	13
Actions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Burkina Faso	14
<u>III. ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) ET ÉDUCATION DE BASE</u>	15
Actions des OSC et autres groupes communautaires	15
Actions des Syndicats	16
Actions de quelques fédérations, associations et institutions de recherche	16
Actions de quelques mouvements et associations des jeunes	17
Actions des mouvements et associations des femmes	17
Actions des associations et fondations religieuses	17
Actions des OING canadiennes au Burkina Faso	19
Actions de quelques autres OING et ONG	20
<u>IV CONCLUSION</u>	21
<u>ANNEXE</u>	24
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	26

I. BURKINA FASO : SURVOL DE LA SITUATION SOCIALE, ÉCONOMIQUE ET POLITIQUE

Développement politique et socioéconomique

Baptisée *République populaire et démocratique du Burkina Faso* le 3 août 1984 (pays des hommes intègres), l'ancienne Haute Volta s'étend sur 274 200 Km². Ce pays francophone d'Afrique de l'Ouest devint une république autonome en 1958, au sein de la Communauté franco-africaine et adhéra au Conseil de l'entente en 1959, une organisation qui regroupait tous les pays francophones de la région : Côte d'Ivoire, Niger, Dahomey (l'actuel Bénin) et Togo. Le 5 août 1960 est la date de sa libération du joug colonial. Dès 1966, l'histoire politique du Burkina Faso se marque par de nombreux coups d'État. Les années 1974, 1977, 1978, 1982, 1984, et 1987 sont des périodes de changement des gouvernements de ce pays, qui a connu près de dix régimes politiques différents (trois constitutionnels et sept militaires, résultats des coups d'État), soit quinze ans de gouvernement constitutionnel et de dix-neuf ans de règne militaire (Leclerc, 2001, p. 6).

En 2004, le Burkina Faso comptait près de 13,4 millions d'habitants. Plus de la moitié (56 %) de la population dont 50% de femmes, a moins de dix-huit ans. Du point de vue économique, le Burkina Faso est un pays essentiellement agricole et l'un des plus pauvres du monde. Le produit national brut par habitant est d'environ 300 dollars EUS. En 2003, près de 46,4 % de la population vivait en dessous du seuil de pauvreté absolue. Une pauvreté qui, du point de vue monétaire, a progressé plus en milieu urbain, où l'indice global est passé de 3,8 % en 1994 à 7,8% en 2003. Les agriculteurs constituent le groupe socio-économique le plus pauvre (73,4 %) de la pauvreté nationale (PNUD, 2005).

Hormis l'enclavement du Burkina Faso, l'accélération de son processus de développement se limite par l'insuffisance d'infrastructures de base, le rythme encore élevé de la croissance démographique et les contraintes climatiques, ainsi que les mouvements des prix des matières premières exportées (coton) ou importées (pétrole). Il n'est donc pas surprenant que le Burkina Faso occupe le 175^{ème} sur 177 (PNUD, 2005) de la classification des niveaux du développement humain produite en 2004 (tableau 1).

L'indicateur du développement humain (IDH) est une mesure représentant trois éléments, soit la longévité (espérance de vie à la naissance), le savoir (alphabétisation des adultes et niveau moyen de scolarisation) et le revenu. Le produit intérieur brut (PIB) ou mesure du revenu provenant de sa production désigne la valeur totale de tous les biens et services produits dans un pays au cours d'une année. Le revenu national brut (RNB) est égal au PIB plus le revenu net provenant des placements à l'étranger (moins les paiements équivalents versés à des non-résidents, qui contribuent à l'économie intérieure).

Tableau 1 :

Indicateurs de Développement Humain -IDH- (adapté de ACDI, 2005)

IDH	
Superficie (en milliers de km ²) :	274
Populations (millions) en 2004	13,4
Densité de la population (Km ²)	49
Population urbaine (%) en 2003	18

RNB (par habitant) en 2003	Environ 300 \$ EU
PIB (%) en 2003	Agriculture : 31 Industrie : 19 Services 50
Développement humain (rang) en 2003	175 ^{ème} sur 177
Espérance de vie à la naissance en 2003	46 ans
Taux de mortalité des moins de 5 ans (pour 1000) en 2003	207
Taux d'alphabétisation des adultes (%) en 2003	Total : 13 Hommes : 18 Femmes : 8

Du point de vue santé, le taux de prévalence du SIDA y était de 4,2 % en 2002 contre 6,1 % en 2001, on ne peut ignorer d'autres maladies comme le paludisme, ainsi que la malnutrition, qui affectent les burkinabés. Les conséquences de cet état de santé de la population pèsent lourdement sur la situation socio-économique du pays (PNUD¹, 2005). Les couches les plus vulnérables sont d'enfants de moins de 15 ans, les femmes et les vieillards. À titre d'exemple, en l'an 2000, environ 47 % des enfants souffraient de malnutrition et 75 % de moins de cinq ans étaient anémiés (ACDI², 2005). Les politiques d'élaboration des stratégies de développement visant l'amélioration de cette situation considèrent les suggestions des promoteurs en l'éducation de base en Afrique.

Stratégies de développement

Après les années 90, « sous l'influence des tendances qui émergeaient de la communauté internationale, les partenaires techniques et financiers, en collaboration avec le gouvernement ont commencé à réfléchir quant aux limites de l'approche de projet, au soutien externe et à l'absence d'efforts en vue de répondre à tous les besoins de développement » (Faure, et al. 2003, p. 13). En 1996, le gouvernement vota une loi créant le cadre législatif de l'éducation de base au Burkina Faso et lui accorda une priorité en tant que moteur de développement. En 1997, le pays fût admis pour l'Initiative pour les pays pauvres endettés (IPTE). En consultation avec les organismes externes, le Burkina Faso commença le développement du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP), qui fût adopté en 2000. Dans sa description des objectifs et stratégies pour une durée de dix ans, le CSLP confirme l'importance de l'éducation de base comme secteur social essentiel à la réduction de la pauvreté (Faure, et al. 2003).

La lutte contre la pauvreté n'est pas un nouveau combat. Dans la mesure où, pendant près de trois décennies après son indépendance, la dynamique du développement socioéconomique du Burkina Faso se définissait dans une succession de plans de développement proposant des stratégies de lutte contre la pauvreté (Raffinot, 1997). Ces plans valorisaient le secteur public et renforçaient ainsi le monopole de l'État sur les produits d'exportation et d'importation (coton, riz, sucre, etc.), avec pour fers de lance une protection douanière favorable à l'industrialisation, et néfaste pour les échanges. Par contre, les programmes de développement du Burkina Faso en vigueur ont pour

¹ PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement (<http://www.pnud.bf/docs/>)

² ACDI : Agence Canadienne De Développement International.

objectif de produire une croissance économique favorable aux pauvres, qui améliore directement les revenus de la majorité de la population.

Tel que le suggère l'initiative FAST TRACK, cette lutte contre la pauvreté à travers une approche sectorielle mise sur le développement du secteur privé, ainsi que la diversification des activités productrices, auxquelles la population participe directement. L'initiative FAST TRACK suggère d'accélérer la mise en œuvre de « l'Éducation pour Tous » pour garantir la réalisation de l'objectif de la scolarisation primaire universelle d'ici 2015³. Cette initiative s'ajoute à l'engagement pris par la communauté internationale lors du forum de Dakar sur l'éducation en 2000, qui stipule qu'« aucun pays présentant un plan crédible ne se verra empêché par manque de ressources... La participation d'un pays à l'initiative se fait après évaluation positive par ses partenaires techniques et financiers de la stratégie éducative, conformément à un guide » (<http://www.sn.resafad.org/poledakar/>).

Dans cette lutte contre la pauvreté, l'intervention de tous les groupes d'acteurs est d'autant plus possible que parmi les institutions politiques du Burkina Faso. Un Conseil Économique et Social (CES), composé de représentants des principales catégories socioprofessionnelles, avance ses avis sur des propositions des lois à l'Assemblée nationale (Raffinot, 1997). Ainsi, la lutte contre la pauvreté ne se réduit pas aux actions gouvernementales, mais aussi elle engage les associations, les communautés, les églises et les organisations non gouvernementale (ONG) qui participent activement. Les objectifs visés ne peuvent se réaliser sans la promotion d'une micro finance adaptée aux conditions des petits et moyens producteurs. Ces objectifs sont : a) élargir les opportunités d'emploi et d'activités génératrices de revenus ; b) garantir l'accès des pauvres aux services sociaux dont l'éducation de base, et à la protection sociale ; c) promouvoir la bonne gouvernance ; d) réduire la vulnérabilité de l'économie rurale et l'insécurité alimentaire et promouvoir une gestion durable de l'environnement ; et e) stabiliser la tendance du VIH/SIDA.

En ce qui concerne l'éducation de base, étant donné que la principale exigence de l'approche de programme est d'avoir un cadre de prestation de soutien, l'influence des organismes externes sur le Ministère de l'Enseignement de base et de l'Alphabétisation (MEBA) dans l'élaboration du Plan décennal pour le développement de l'éducation de base (PDDEB)⁴ est devenue évidente (Faure, et al. 2003, p. 15). L'originalité des mesures prises dans cette approche est l'intégration de tous les groupes d'acteurs dans les décisions politiques relatives au développement national, notamment l'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation de base. Au regard de l'importance des données susmentionnées, susceptibles de sensibiliser la population, il y a lieu de se poser des questions sur la situation (rôle et pouvoir) des médias dans ce pays.

³ Lancée en 2002 par la Banque mondiale, l'initiative Fast Track est la première tentative d'opérationnalisation du consensus de Monterrey : l'implication des pays en développement dans la lutte contre la pauvreté et les inégalités.

⁴ Nous y reviendrons plus loin

Situation des medias

Adopté en 1992, le code de l'information du Burkina Faso a été révisé en 1993. Malgré les difficultés financières et matérielles, les médias (radios et presses privées) sont actuellement en expansion dans ce pays. Cependant, l'Etat détient le monopole du contrôle par le biais de plusieurs moyens de diffusion : un quotidien, un hebdomadaire et un mensuel, une station de télévision nationale, une station de radiodiffusion nationale, ainsi que les journaux de la presse écrite privée. On note de sérieuses entraves à la liberté d'expression : arsenal juridique répressif, manque d'indépendance du Conseil Supérieur de l'Information, qui peut suspendre certaines émissions radiophoniques populaires critiques. Il existe aussi une trentaine de stations audiovisuelles privées, y compris des radios communautaires. Les connexions satellitaires permettent de suivre des télévisions étrangères (Baldé, 2003).

Dans les médias locaux, même si des communications informelles orales se déroulent seulement en langues mossi ou en dioula, et parfois en peul, la télévision nationale diffuse ses bulletins d'information dans six langues nationales (mooré, dioula, fulfuldé, bisssa, dagora, gulmacema), mais surtout en français. De plus, la quasi-totalité des journaux de la presse écrite communiquent seulement en français. Ainsi, comme partout en Afrique francophone, la langue française occupe une place privilégiée au Burkina Faso. Cette situation linguistique porte à croire que la France y a introduit sa langue pour la minorité qui gouverne, alors que la majorité doit la subir (Clavet, 1979). Aujourd'hui il n'y a que 15% de la population qui maîtrise le français. Un examen des langues de communication pédagogique éclaire les tendances éducatives au Burkina Faso (Pilon, 2002).

II. ÉDUCATION DE BASE : POLITIQUES ET ÉVOLUTION

L'éducation de base est le fondement d'un apprentissage et d'un développement humain continu. L'éducation de base comprend : a) le préscolaire d'une durée de trois ans, qui accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans ; b) l'enseignement primaire ou enseignement de premier degré qui accueille les enfants dès l'âge de 7 ans pour un cycle de six ans en langue française et qui termine par l'obtention d'un Certificat d'Études Primaires (CEP) ; et c) les cours d'alphabétisation en langues nationales par plusieurs moyens hors le système d'école formelle. Ce diplôme tient lieu de concours d'entrée en sixième (Faure et al. 2003, p. 9).

Au Burkina Faso, la scolarisation se marque par d'importantes disparités liées à la situation géographique. Tel que déjà mentionné, la situation socio-économique de ce pays l'inscrit parmi les 15 états africains ayant les plus faibles taux d'inscriptions aux études primaires. En plus de la sous représentation des filles dans les écoles, on note aussi de très grandes disparités géographiques du taux de scolarisation et d'alphabétisation, variable d'une province à l'autre. A titre d'exemple, pendant l'année 2003-2004, le taux brut de scolarisation de la région du centre était de 92, 95 % contre seulement 29,64 % pour le Sahel (Annuaire statistique 2003-2004, MEBA). Un peu moins de cinq enfants sur 10 ont accès à l'école, ce qui est un handicap dans l'élaboration de stratégies de développement (Tiemtoré, 2005)

Cependant, même si le Burkina reste l'un des pays ayant des taux de scolarisation les plus faibles, sa population est alphabétisée dans plusieurs langues (sissala, kasena, gulmacema, dioula, dagara, lobiri, san, sonraï, tamachek, bwamu, cara, zarma, haoussa, cerma, samogo, bobo, bisssa, nankana, liyéle, sikité, winen). Certains en arrivent à se demander à quoi peut bien servir d'apprendre à lire en terme d'alphabétisation, étant donné qu'il est presque impossible de se

procurer des documents écrits dans chacune de ces langues (Pilon, 2002).

Des statistiques en disent assez (Tableau 2).

Tableau 2

Taux de scolarisation (MEBA, 2005)

2003/2004	Taux (%)
Ceux qui parlent français	15
Scolarisation	<u>Préscolaire</u> Encadrement : 1,17 <u>Éducation formelle</u> Total : 52,25 Filles : 45,15, Garçons : 54,45 Achèvement : 31
Alphabétisation	Total : 26 Femmes 16 Hommes : 36

Compte tenu de ces statistiques, le Burkina doit « assurer pleinement l'éducation fondamentale et son utilisation efficace aux fins de développement individuel et social, en mettant en exergue des politiques d'accompagnement dans les secteurs social, culturel et économique » (UNESCO⁵, 1994, p. 15). Autrement dit, s'engager dans la promotion de l'Éducation pour Tous (EPT), c'est reconnaître que dispenser des enseignements ne peut répondre aux besoins intrinsèques des apprenants que si et seulement si cette action s'accompagne d'efforts déployés par le milieu bénéficiaire. Ces propos renvoient aux actions des organisations de la société civile (OSC) dans les secteurs de l'éducation.

Parmi les réformes du système éducatif, la « Campagne de Rectification » de 1988, visant à « réajuster » la politique économique Burkina et à rétablir la coopération internationale, institua le MEBA en 1990. La mission officielle de ce ministère est de promouvoir une éducation de base accessible à tout burkinabé, eu égard aux besoins et aux potentialités du pays. Malgré que son mandat couvre la dimension de l'alphabétisation, la plus grande partie du budget de l'éducation de base est ainsi alloué à la scolarisation primaire, susceptible de garantir la rentabilité l'éducation secondaire et tertiaire. En plus du MEBA, le niveau préscolaire est officiellement administré par le Ministère de l'Action Sociale et de la solidarité nationale (MASSN), avec la contribution du Ministère des Enseignements Secondaire, Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESSRS) (Faure et al., 2003, p. 42-43).

Avant la création du MEBA, plusieurs refontes des curricula impliquant des révisions du système éducatif – par exemple : la révision des programmes et horaires de l'enseignement primaire de 1962 ; les écoles rurales en 1967 ; la Réforme de 1979-1984 ; la création de les Écoles Révolutionnaires en 1998 ; et le programme axé sur la pédagogie par objectifs de 1989-90 – ont jalonné l'histoire de l'éducation de ce pays (MEBA, 2005). Ce système se caractérise par l'émergence et la multiplication d'innovations pédagogiques, conduites quelquefois avec un objectif plus ou moins avoué de sa refonte, ou tout au moins comme recours ultime pour son développement

⁵ UNESCO : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

qualitatif et quantitatif (Kaboré et al, 2001 ; Pilon 2002). Le Tableau 3 indique des plans et des stratégies notables de la dernière décennie. :

Tableau 3

Documents d'orientation stratégique (Inspiré de GREFCO⁶, 2001, p. 4)

Documents d'orientation Stratégique à caractère sectoriel	Documents d'orientation Stratégique à caractère transversal
Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (2000/2009)	Textes d'Orientation pour la Décentralisation
Plan Stratégique de la Recherche Scientifique	Politique Nationale de Population (PNP)
Lettre de Politique pour le Développement Agricole (LPDA)	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP)
Plan Stratégique Opérationnel (PSO)	Document Cadre de Politique Economique (DCPE)
Programme d'Investissement du Secteur Agricole	Document Cadre de Stratégie de Valorisation de l'Expertise Nationale
Document Stratégique d'Orientation, de Croissance Durable de l'Agriculture et de l'Elevage	Plan National de la Bonne Gouvernance
Plan d'Action pour l'Elevage ; Programme d'Action National de Lutte contre la Désertification (PAN/LCD)	Plan d'Action pour la Promotion de la Femme
Stratégie Nationale et le Programme d'Action en matière de Diversité Biologique	Plan d'Action National pour l'Environnement.
Document de Politique Sanitaire National	
Plan d'Action pour la Survie, la Protection et le Développement de l'Enfant	
Programme du Secteur des Transports et du Tourisme ; Plan d'Action pour la Sécurité Alimentaire.	

En outre, même si le français est la principale langue de communication pédagogique, tant au primaire qu'au secondaire, une loi portant sur l'orientation de l'éducation souligne que les langues nationales sont aussi les langues d'enseignement (Leclerc, 2001 ; MEBA 2000). Dans cette prise en compte des réalités locales, la production du CSLP et d'autres documents (tableau 3) a bénéficié des conseils des donateurs et une faible contribution de la société civile locale (Faure et al. 2003 ; GREFCO, 2001).

Comme l'indique le tableau 3, au Burkina Faso, l'éducation apparaît comme une conjugaison d'actions de plusieurs départements ministériels, et des partenaires techniques financiers et sociaux. Cependant, même si d'autres départements interviennent, l'exécution des programmes de lutte contre la pauvreté se fait au sein d'un seul département ministériel (GREFCO, 2001, p. 4). Des efforts se font sentir dans le sens de l'harmoniser des pratiques des donateurs et de la croissance de leur potentiel partenariat (ACDI, 2005 ; GREFCO, 2001). Ces efforts s'ajoutent à ceux qui sont consentis pour améliorer l'efficacité des institutions gouvernementales, chargées de coordonner l'aide au Burkina. Une coordination se fait à travers les cadres de programmation et plans sectoriels dont le *Plan décennal de développement de l'éducation de base* (PDDEB) fait partie de documents de référence de ces cadres.

⁶ GREFCO : Bureau de Consultation : Groupe de Recherche, de Formation et de Conseils

Plan décennal de développement de l'éducation de base (PDDEB)

Dans la perspective de *l'horizon 2010*, le PDDEB se base sur le cadre d'action de l'EPT. L'équipe d'élaboration de ce plan comprenait : des cadres du MEBA et d'autres ministères (Action Sociale et Solidarité Nationale ; Économie et Développement ; Travail, Emploi et Jeunesse ; Santé ; Promotion de la Femme ; Enseignement Secondaire ; et Enseignement Supérieure et Recherche scientifique), des cadres des agences multilatéraux et bilatéraux, et des représentants des ONG (MEBA, 2005). Tel que déjà souligné (Faure et al. 2003, p. 43), l'objectif visé est d'élargir la couverture de l'éducation de base, y inclut une partie du niveau post-primaire, tout en améliorant sa qualité, en vue d'assurer le développement de l'éducation. Dès lors, on attend que l'augmentation et l'amélioration du système de l'éducation de base contribuent à l'évolution conjointe des secteurs de l'emploi moderne et informel, urbain et rural.

Concrètement, il est question de promouvoir une éducation de base accessible au plus grand nombre, pertinente par rapport aux besoins de la société et des individus qui la composent, promotrice du progrès, et préservative du patrimoine culturel national (Pilon, 2002). Ainsi, ce plan rectificatif veut accroître l'accès à une éducation de base de qualité pour tous, par le biais des solutions rentables et financièrement durables, capables de résoudre les problèmes qui ont jusqu'à présent ralenti le développement de l'éducation, provoqué son iniquité et son inefficacité. En effet, les autorités gouvernementales confirment vouloir atteindre les objectifs suivants :

- permettre une ouverture de plus en plus large à l'éducation de base par l'expansion et l'amélioration de l'efficacité des structures du système éducatif, et par le développement du partenariat ;
- faire apprendre les jeunes, en leur permettant de se développer en tant qu'individus, et participer activement à l'évolution de leur société;
- produire localement des ressources humaines nécessaires pour le développement économique, social et culturel du pays ;
- renforcer les valeurs nationales par l'affirmation de l'identité culturelle, tout en motivant l'ouverture de la jeunesse au monde et à la reconnaissance des valeurs universelles ;
- exploiter les savoirs acquis et les valeurs locales, dans un mode de fonctionnement interactif, convivial, et de consolidation de la lutte contre la pauvreté et toute inégalité sociale (MEBA, 2005).

Face à ces impératifs, les objectifs principaux du MEBA se résument comme suit : accélérer la scolarisation en faveur des filles et des enfants dans les zones rurales les plus défavorisées, et diversifier les formules d'éducation de base dans les villages telles que : a) les écoles satellites (ES)⁷ ; b) les écoles bilingues (français et langues nationales) ; c) les centres d'éducation de base (alphabétisation) non formelle ; et d) les écoles franco-arabes modernisées. Dans ce sens, le PDDEB a prévu la construction et l'équipement d'environ 20.130 nouvelles salles de classe, de plus de 4.000 centres permanents d'alphabétisation et de formation, et de 3.000 centres d'éducation de base non formels (Tiemtoré, 2005)

Depuis l'application effective de ce plan (2001), le taux global de scolarisation du Burkina Faso s'est passé de 45 % en 2002 à 57 % en 2005, soit une progression de 12 points. De 2001 à 2004, le taux d'accroissement annuel moyen des inscriptions a été plus élevé pour les filles (7 %) que pour les garçons (5,6 %). Durant cette même période, la représentation des filles dans l'enseignement de base s'est passée de 31 à 38 % dans le secteur public (Tiemtoré, 2005)

⁷On y revient plus loin.

Secteur formel de l'éducation de base : évolution et réforme

Le secteur formel de l'éducation de base est régi par la Loi d'orientation de l'éducation de mai 1996⁸, qui stipule que « l'obligation scolaire couvre la période d'âge de 6 à 16 ans, et qu'aucun enfant ne doit être exclu du système éducatif avant 16 ans révolus », dès lors que les infrastructures, les équipements, les ressources humaines, et la réglementation en vigueur le permettent (MEBA, 2004). Ce secteur constitue la partie principale du système des écoles primaires traditionnelles, qui a retenu plus ou moins la même structure depuis les années 60. Il offre un programme conventionnel axé sur un type de matière en langue française. Les nouvelles réformes introduisent des Classes Multigrades (CMG) et des Classes à Double flux (CDF), visant la rénovation de cette structure, à partir de trois perspectives : réduire l'inefficacité et le gaspillage, améliorer la pertinence et la qualité, et augmenter la prise en charge communautaire des écoles (Faure et al. 2003, p. 51).

La mise en place conjointe des CDF et des CMG s'avère d'autant plus nécessaire que seulement 17 % des enfants finissent leur secondaire et, à peine 1 % atteint le niveau universitaire. Selon Bamouni (2002, p. 23-25), depuis 1992, les CDF adoptent une pratique qui consiste à diviser en deux groupes les élèves d'une même classe, qui suivent les cours en alternance (matinée et après-midi), avec un seul et même enseignant. Cette stratégie veut remédier au problème d'effectifs pléthoriques des milieux urbains et améliorer le taux d'encadrement des élèves. Quant à l'option des CMG, fonctionnelles depuis 1993, l'objectif est de minimiser les effets de la sous-exploitation des infrastructures et des maîtres dans les zones rurales à faible scolarisation : une même classe comprend des élèves de deux années d'études. Il devient alors possible de recruter trois niveaux par an.

Toujours en relation avec les langues de communication pédagogique dans le programme de lutte contre la pauvreté, il figure d'autres innovations éducatives. La première est la mise en place des écoles bilingues (EB français-langues nationales), par le MEBA avec l'appui technique et financier de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) une organisation internationale non gouvernementale (OING) particulièrement active au Burkina Faso. La seconde est la création des écoles satellites (ES) ou de proximité, implantées dans des régions reculées du pays (Faure et al. 2003, p.15). Ces deux réformes marquantes se rapportent à l'exploitation du multilinguisme local.

Les ES résolvent les problèmes d'éloignement géographique, en supprimant les longues distances, jadis parcourues par les élèves de bas âges, pendant les deux premières années de scolarisation. Ces écoles protègent les couches vulnérables contre l'exclusion. Les élèves rejoignent l'école classique en 3^{ème} année. Ils utilisent également les langues premières en partenariat avec le français. Dans les EB, le cycle scolaire est de cinq ans, au lieu de six ans pour l'école classique ; les langues maternelles s'utilisent dès la première année (90 %), alors que le français (10 %) s'introduit graduellement, pour finalement s'exploiter dans 90 % des activités pédagogiques de cinquième année, contre 10 % pour la langue nationale. Huit (8) langues nationales y sont actuellement utilisées dans les ES : le bisa, le dagara, le dioula, le fulfuldé, le gulmancema, le lyélé, le mooré, et le nuni (MEBA, 2005).

Pour leur part, ayant démarré avec deux classes mooré-français en 1994, au 31 mai 2005, les EB concernaient déjà 11 759 élèves, dont 46,93 % de filles, inscrits dans 109 écoles (74 publiques, 32 privées confessionnelles et 3 privées non confessionnelles). Les EB se trouvent actuellement

⁸ <http://www.primature.gov.bf/burkina/economie/polisectoeduc.htm>

implantées dans 24 des 45 provinces et touchent toutes les régions. Des instructions ministérielles autorisent progressivement leurs transformations et ouvertures, à la demande des communautés, une évolution qui permet le retrait progressif de l'OSEO (MEBA, 2005).

Sous cet angle, de concert avec l'UNICEF et la France, le gouvernement burkinabé a lancé en 1995, le plan international Tin tua, le concept communément reconnu sous forme d'écoles satellites bilingues (Faure, et al, 2003, p. 53). Mises en place depuis 1996, ces écoles accueillent, à trois niveaux (CP1, CP2 et CE1), des enfants âgés de 7 à 9 ans, qui rejoignent ensuite l'école classique la plus proche. L'enseignement dispensé commence dans la langue locale (MEBA, 2004). Elles sont à cheval entre les secteurs formel et non formel.

Secteur non formel

Dans le secteur non formel de l'éducation de base du Burkina Faso, d'autres types de formation bilingue se développent suivant la méthode *ALPHA* (apprentissage de la langue française à partir des acquis de l'alphabétisation). Soutenue par des ONG (OSEO, Tin Tua⁹, etc.), cette innovation inclut une nouvelle formule de préscolarisation : l'Espace d'Entraide Communautaire pour l'Enfance, dénommé *bisongo*. Cette expérience de développement de la prime enfance bénéficie de l'assistance conjuguée des organisations de la société civile (OSC) et du personnel du MASSN. Elle met en œuvre des programmes d'alimentation complémentaires, d'éducation sanitaire et nutritionnelle, de soutien et d'éducation des parents, de bien-être communautaire, de communication et de programmes d'échange entre les enfants (Bagayoko, 2005 ; Pilon, 2002).

Lors des premières expérimentations, « la viabilité des Bisongos avait été incertaine, puisqu'on s'attendait que les jardinières d'enfants soient embauchées localement et que leurs salaires proviennent des parents et/ou communautés hôtes, privatisant ainsi le projet de façon concrète » (Faure et al. 2003, p. 46). Finalement, les activités ont été intégrées au PDDEB, il y a maintenant des fonds disponibles à cet effet, par le biais du FONAENF (Fonds pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle), soutenu par plusieurs partenaires – la Suisse, la France, le Pays-Bas, le Canada, l'UNICEF et l'UNESCO (Ibid., p. 58). Une évaluation récente (Bagayoko, 2005) rapportant le succès des telles innovations de l'éducation de base au Burkina Faso confirme que l'objectif principal des Bisongo, des ES, et CEBNF est de favoriser l'accès du plus grand nombre d'enfants et, notamment des filles à des services d'encadrement, à une scolarisation ou à un apprentissage de qualité. Il s'agit : du respect de la parité filles/ garçons dans le recrutement, de la création des AME¹⁰, des actions de sensibilisation, des rations alimentaires sèches et des dons de fournitures scolaires.

Le secteur non formel englobe aussi toutes les activités d'éducation et de formation, structurées et organisées dans un cadre non scolaire. Ces activités se déroulent dans: des Centres Permanents d'Alphabétisation et de Formation (CPAF) ouverts à la population âgée de 15-50 ans ; des Centres d'Éducation de Base Non Formelle (CBNEF), réservés aux personnes âgés de 10 à 15 ans ; et des Centres de Formation des Jeunes Agriculteurs (CFJA), dont la clientèle comprend des jeunes âgés de 15 à 18 ans (MEBA, 1999). Ces centres d'alphabétisation ont été mis en place en même temps que les ES.

⁹ *Tin Tua (développons-nous, nous-mêmes)* : est une ONG crée en 1990 et qui utilisent les langues locales pour contre l'exclusion des populations rurales des nouveaux moyens.

¹⁰ AME : Association des mères

Bref, face au manque de ressources adaptées aux besoins et intérêts locaux, sous l'égide du PDDEB, le gouvernement et ses partenaires externes promeuvent une approche d'impartition de l'éducation non formelle : le *faire-faire*, qui implique les ONG et associations locales. Dans des communautés, ces acteurs de la société civile fournissent des services d'alphabétisation et d'autres formes d'éducation non formelle. Leurs actions bénéficient des subventions du FONAENF. En dépit de ces réalisations, il y a encore beaucoup à faire pour atteindre les objectifs du PDDEB dans la perspective de l'horizon 2010.

Contraintes de la réalisation des objectifs du PDDEB

Les objectifs du PDDEB peuvent se résumer à l'augmentation de l'accès à l'éducation de base et à l'amélioration de sa qualité, en encourageant la participation de la société civile. Dans la réalisation de tels objectifs, malgré les réformes du système éducatif du Burkina Faso, les principaux acteurs de l'éducation constatent que « le fossé semble se creuser chaque jour davantage entre la volonté de plus en plus clairement affirmée, d'une école différente, mieux apte à répondre aux besoins des apprenants et de la société, et la réalité scolaire, demeurée, à quelques détails près, immuable dans ses contenus, ses méthodes, son organisation » (MEBA, 1993, p. 1). Ainsi, depuis l'indépendance du Burkina Faso, les efforts d'innovations sont toujours en chantier : il persiste une résistance au changement.

Autrement dit, avec le PDDEB, le Burkina s'est certes engagé dans l'appui des initiatives privées et communales dans les zones particulièrement défavorisées. Cependant, on se demande : à quel coût ? Où ? Par qui ? Pour qui ? (Pilon, 2002). Ces questions ont autant plus de sens que l'Église catholique et les écoles franco-arabes, qui tentent d'intensifier leur implication dans l'éducation de base, rencontrent des difficultés dans les processus de récupération des écoles jadis nationalisées. Compte tenu de l'exigence d'un minimum de rentabilité, dans un contexte de pauvreté croissante et face à l'augmentation brusque des frais de scolarité, même avec des mesures incitatives, la capacité financière des familles pose un grand problème. Certaines vont même jusqu'à retirer leurs enfants des écoles (MEBA, 2000).

Faure et al. (2003) corroborent ces propos lorsqu'ils constatent qu'au Burkina : a) les traditions et les coutumes qui sont obstacles à l'inscription des enfants sont enracinées dans plusieurs communautés, souvent pour de bonnes raisons sociales et économiques ; b) pour plusieurs personnes, l'éducation pose une menace claire et présente à la stabilité sociale, particulièrement, l'éducation des filles ; c) certains parents craignent le harcèlement sexuel des jeunes filles de la part d'enseignants irresponsables et des grossesses non désirées, qui peuvent menacer les possibilités de mariage ; d) d'autres parfois redoutent l'influence de la modernisation et de la discontinuité culturelle, diffusées dans le système scolaire formel ; e) puisque plusieurs ménages itinérants d'agriculteurs se déplaçant d'année afin de semer et de cultiver, il y a donc pour eux peu d'incitatifs à envoyer leurs enfants à l'école puisque la probabilité de demeurer près de la même école au cours d'une longue période est faible ; et f) face aux aléas du marché du travail, plusieurs parents trouvent peu de distinction entre les jeunes scolarisés et ceux qui ne l'ont pas terminé leur cycle primaire, étant donné les perspectives d'emplois peu encourageantes (Faure et al., 2003, p. 66-67).

De plus, dans les zones urbaines, la détérioration du secteur public de l'éducation exerce une pression sociale, qui se traduit par un changement notable d'attitude. Sous cet angle, les familles critiquent le système du double flux, en faveur du secteur privé qui, de son côté, s'active dans l'amélioration de ses prestations de formation. Dans les faits, on assiste au développement d'un

secteur privé hétérogène à deux vitesses : l'un populaire (plutôt pauvre et médiocre), l'autre élitiste (mieux pourvu et plus performant). Alors que le discours dominant veut que ce secteur soit de meilleure qualité que le public, la majorité des fondateurs d'écoles privées laïques font passer la rentabilité financière avant les préoccupations pédagogiques (Pilon, 2002).

Tout comme dans le secteur public, les maîtres des écoles privées se plaignent de la vétusté des programmes et demandent qu'ils soient révisés, confirmant ainsi les points faibles du curriculum en vigueur, que note le MEBA, (2005), à savoir :

- le déphasage entre d'une part les finalités et les objectifs et d'autre part les contenus et la pratique pédagogique
- un système d'évaluation mettant l'accent sur la mémorisation de savoirs déclaratifs, la restitution d'information au détriment des compétences que semblent viser les objectifs généraux et spécifiques des disciplines ;
- une valorisation de certaines disciplines (éducation civique et morale, éducation physique et sportive, etc.) au détriment d'autres ;
- une absence ou un manque de clarté des aspects du curriculum susceptibles de contribuer à la lutte contre la pauvreté.
- une absence de la plupart des contenus éducatifs associés qui apparaissent comme des thématiques nouvelles (question de genre, lutte contre la pandémie du VIH-SIDA, et autres)
- le fractionnement des disciplines peu favorables à l'intégration des savoirs et des liens avec la résolution de problèmes pratiques de la vie des apprenants.

Compte tenu de la situation ainsi décrite, les partenaires du Burkina Faso et les promoteurs du développement de l'humanité, dont l'ACDI, tiennent à évaluer leur participation, tout en clarifiant l'ensemble des stratégies de soutien de l'éducation de base, autant externe qu'interne. Dans cette perspective, le PDDEB met accent sur la participation et la gouvernance dans de la société civile dans la promotion sectorielle de l'éducation de base au Burkina Faso.

Les partenaires externes

Cinq secteurs bénéficient de l'aide publique au développement : Transports, Gestion de l'économie, Agriculture/Foresterie/Pêche, Santé et développement social, et Développement régional. Le Burkina Faso étant un pays dit de « tables rondes », dans la coordination de cette aide, le PNUD se charge du système des Nations Unies et assure les liens avec les divers bailleurs de fonds. Cependant, la Banque mondiale et l'Union européenne lui volent la palme. Cette multiplicité des partenaires (environ une cinquantaine) au développement de ce pays induit des règles et des procédures d'intervention spécifiques. Ce qui pose souvent des problèmes de coordination des actions de la promotion de l'EPT (ACDI, 2005). Le tableau 4 présente les principaux partenaires du gouvernement burkinabé.

Tableau 4

L'état et ses principaux partenaires

Projets et partenaires	Partenaires financiers	Partenaires techniques
Écoles Satellites (MEBA/UNICEF)	Banque Mondiale	Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)
Écoles Bilingues (MEBA/OSEO)	Canada	Association TIN-TUA
Éducation environnementale	Pays-Bas	Agence canadienne pour le

(MEBA/MESSRS)	UNICEF	Développement International (ACDI)
Éducation en matière de population (MEBA/MESSRS/UNFPA)	Royaume-Uni	Projet Partenariat pour l'Éducation non formelle (PENF)
Éducation préventive contre les IST/VIH/SIDA (MEBA/UNESCO)	Catholic Relief Service (CRS)	
Programme pilote intégré éducation VIH/SIDA et NTIC (Burkina/PNUD)	Fonds Monétaire International (FMI)	Projet d'Appui à l'Éducation nationale (PAEN)
Méthode accélérée d'apprentissage de la lecture (MEBA/GREF).	Union Européenne	Cadre de Concertation des ONG et Associations actives en Éducation de base (CCEB).
	Agence Française de Développement (AFD)	
	Plan Burkina	

Les principaux bailleurs de fonds multilatéraux sont la Banque Mondiale, le FMI, et l'Union européenne. L'aide bilatérale est aussi significative. En 1997, par ordre d'importance, le volume de cette aide au Burkina était le suivant : France (21.10 %), Allemagne (12.56 %), Pays-Bas (12.36 %), Danemark (10.95 %), Etats-Unis (7.88 %), Belgique (6.23 %), Suisse (6.03 %), Canada (5.82 %), Japon (3.36 %), et Taiwan (2.91 %) (ACDI 2005). La disparité de ces pourcentages amène à présenter globalement les actions des partenaires du gouvernement au Burkina Faso.

Burkina Faso est fortement tributaire de l'aide extérieure pour le financement de ses programmes et projets d'investissement. Cette aide étrangère représente 80 % du budget annuel de développement et provient de deux sources : la coopération multilatérale et la coopération bilatérale. Par contre, bien qu'il existe près de 92 ONG (sur environ 249 actives) locales intervenant dans le champ de l'éducation de base du Burkina Faso, l'aide apportée par ces dernières ne représente que 1 % du volume total du programme de développement de ce pays (ACDI, 2005).

Les organismes bilatéraux et multilatéraux appuient généralement à la fois en théorie et, dans une certaine mesure, en pratique le principe de la décentralisation au moyen de changements organisationnels et de l'allocation de fonds aux projets des ONG (Faure et al. 2003, p.77). Lors de l'adoption du cadre législatif pour la décentralisation des services publics en 1998, le MEBA a été un des ministères à embarquer rapidement les processus de cette réforme. Actuellement, on constate la représentation de ce ministère dans tout le pays, à travers des délégations régionales -DREBA- et provinciales -DPEBA- (Bamouni, 2002). Cependant, ses bureaux connaissent encore des problèmes de ressources financières et humaines et ont des difficultés à assumer leurs responsabilités, malgré le soutien des bailleurs de fonds (Faure, et al. 2003).

Actions de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Burkina Faso

Les relations diplomatiques entre le Canada et le Burkina Faso remontent à 1962, mais c'est en 1965 que commençât la véritable coopération sur le terrain. Lors des consultations bilatérales tenues en 2001, les gouvernements canadien et burkinabé ont convenu de s'attaquer à la pauvreté via le développement des ressources humaines et du potentiel productif du Burkina Faso. Cette coopération se centre sur deux secteurs principaux : l'éducation de base et le développement des économies locales. Pour l'année financière 2003-2004, les interventions de l'ACDI au Burkina Faso se sont chiffrées à 19,2 millions de dollars, injectés dans des projets coordonnés par d'autres partenaires techniques et financiers.

Le programme bilatéral en éducation s'inscrit dans les objectifs du PDDEB. Le programme de développement des économies locales, quant à lui, permet la valorisation des ressources naturelles du Burkina Faso, telles que les produits bioalimentaires, en vue d'améliorer l'économie rurale et d'augmenter les revenus des familles les plus démunies. Dans le cadre des activités régionales de l'ACDI en Afrique de l'Ouest, le Burkina Faso bénéficie également d'un soutien à la lutte contre le VIH/sida et à la surveillance épidémiologique. Cette agence appuie aussi les efforts de coopération internationale de la société civile (collèges, universités, compagnies, organisations non gouvernementales, coopératives, syndicats et associations). Ses interventions dans le secteur privé se concentrent dans le domaine minier et d'ingénierie. Comme on le montre plus loin, ce sont plutôt les actions des institutions et des ONG canadiennes qui touchent le plus, entre autres, les domaines de l'éducation, de la santé, et de la microfinance (ACDI, 2005).

Hormis le Canada, tel que déjà mentionné, le Burkina coopère avec plusieurs gouvernements et associations (tableau 4). Au regard de cette multiplicité de partenaires, depuis près de cinq décennies, des concertations sectorielles veulent assurer une cohérence dans les interventions. L'objectif visé est d'adopter une démarche d'ensemble vers l'institutionnalisation d'une approche sectorielle, qui valorise les actions des organisations de la société civile (OSC) dans l'éducation de base.

III. ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE (OSC) ET ÉDUCATION DE BASE

Au Burkina Faso les organismes de coopération internationale, le gouvernement et les OSC interviennent conjointement dans l'éducation de base par divers moyens (construction d'écoles, fournitures des ressources matérielles, rémunération de ses enseignants, etc.). Les OSC inclut tous les électeurs (associations, ONG, et des syndicats de travailleurs). Par contre, le secteur privé, qui rassemble les milieux économiques, ne fait pas partie de la société civile. Les OSC se constituent en systèmes d'observation participative et critique des actions des gouvernants (Forum de la Francophonie, 2004). Elles sont de pleins pieds dans la mise en chantier des réformes du secteur de l'éducation de base. Une liste partielle des OSC (les syndicats, quelques organisations religieuses, fédérations, OING et ONG, ainsi que des mouvements et associations) est portée dans l'Annexe de ce rapport. Ce qui suit est un survol partiel des OSC et leurs actions dans l'éducation de base.

Actions des OSC et autres groupes communautaires

Grâce au soutien financier et matériel des communautés, les écoles ont pu fournir aux élèves les instruments scolaires de base (manuels pédagogiques, livres, craie) ainsi que des équipements sportifs. Ces communautés entreprennent souvent la construction des salles de classe supplémentaires pour répondre à la demande. Sur le terrain, de tels efforts se déploient de plus en plus par les Associations des Parents d'Elèves (APE) et les Associations des Mères d'Elèves (AME), à travers de multiples activités liées à la vie scolaire (Bagayoko, 2005 ; Ilboudo et Kabore, 2001).

Concrètement, en termes de développement de l'enseignement, les APE et les AME et d'autres groupes communautaires constituent le moteur du développement des ressources humaines et économiques (Maiga-Touré, 2000). Les activités des APE incluent :

- la participation à la construction de salles de classes et/ou la prestation de matériaux de construction ;
- l'entretien et réhabilitation de l'infrastructure et de l'équipement des écoles ;
- la contribution au financement des réfectoires des écoles ;

- la coordination et résolution des problèmes qui opposent l'administration des écoles aux parents ;
- l'organisation et supervision des cours du soir ;
- la recherche de sources externes de financement afin d'assurer l'expansion de l'école ;
- les campagnes d'information visant à faire reconnaître aux parents les avantages de la scolarisation des filles ;
- le déploiement d'efforts en vue d'assurer la transparence au niveau des examens.

C'est en complémentarité avec les APE que les AME s'activent pour la scolarisation des enfants en général et celle des filles en particulier. Leur initiative a réussi à impliquer un plus grand nombre de femmes dans le développement des activités des écoles et dans l'éducation des filles. En leur offrant l'occasion de prendre part aux réunions organisées dans les écoles, ces femmes ont pu changer les relations entre les parents et les écoles. Elles sont également parvenues à modifier les attitudes des parents vis-à-vis de l'éducation des filles.

« Elles s'assurent que tous les enfants viennent régulièrement à l'école et en cas d'absence, se mettent en contact avec les parents pour en comprendre les raisons et trouver une solution. La stratégie de travail des AME consiste à faire des mères des alliées pour la scolarisation des filles. Il s'agit de combattre chez elles (et par la suite avec leur concours) les attitudes hostiles à la scolarisation des filles. Pour leur permettre de mener efficacement leurs activités, les membres des AME sont alphabétisés et reçoivent diverses formations techniques dont la gestion d'activités génératrices de revenus » (Bagayoko, 2005, p. 7).

Actions des Syndicats

Le monde syndical burkinabé se divise en deux : les syndicats (appelés le groupe des 13), qui dialoguent avec le pouvoir, et la tendance radicale, constituée par des révolutionnaires, hostiles à la gestion économique et politique du pouvoir, plus enclins à recourir à la grève qu'au dialogue. Sous la dénomination Confédération Générale du Travail du Burkina (CGT-B), cette opposition politique dénonce les bavures du gouvernement (corruption, violations des Droits humains et des libertés publiques, impunité, assassinats, hégémonie du parti au pouvoir, carences de l'appareil administratif, etc. (<http://www.unhcr.ch/cgi-bin/texis/vtx/rsd/rsddocview.html>)).

Actions de quelques fédérations, associations et institutions de recherche

- COCIS est une fédération d'organisations non gouvernementales qui agissent dans les différents secteurs de la coopération au développement, en partageant une éthique fondée sur la promotion de l'auto développement, la solidarité entre les nations et sur le rôle central des valeurs de l'individu. Les ONG du COCIS collaborent avec la plupart des agences, fonds et programmes de développement des Nations Unies: UNDP, FAO, Unicef, UNFPA, OMS, IFAD, UNRWA, Unifem, INSTRAW, OPS, INHCR, IPGRI.
- ASAO (Association Solidarité Afrique de l'Ouest) est une OING allemande ASAO qui, au Burkina, renforce la coopération entre les ONG et associations en matière d'éducation.
- CONAFE-BF: coordonne l'ensemble des activités, renforce les capacités des associations membres, met en place un mécanisme de suivi/évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial sur l'enfance et surtout, de travailler pour un monde où les droits de l'enfant sont respectés.
- DSF (Développement sans frontières) est une association partenaire de l'éducation au Burkina qui a mène plusieurs activités essentiellement axées sur l'amélioration de l'accès et la qualité de l'éducation dans sa zone d'intervention (appui logistique aux encadreurs pédagogiques, appui en

fournitures scolaires, en matériel didactique, en formation continue, appui ponctuel en alimentation pendant les examens scolaires sont autant d'apports à l'amélioration de la qualité de l'éducation).

- FAPE (Fédération des associations des parents d'élèves) comprend 14 pays africains francophones au sud du Sahara (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Centre Afrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, République Démocratique du Congo), qui s'activent dans la promotion de la valorisation du rôle central des parents comme premiers éducateurs de leurs enfants, et leur implication à titre de partenaires dans les actions novatrices au sein des institutions éducatives (tenue de bibliothèques scolaires et des cantines, organisation d'activités éducatives périscolaires).
- ADEA est un réseau comprenant : des ministres de l'éducation africains ; des agences de développement ; des spécialistes de l'éducation et des chercheurs ; et des ONG spécialisées dans l'éducation
- Terre des Hommes est un réseau de 11 OING qui militent pour les droits de l'enfant et à la promotion d'un développement équitable, sans distinction de race, de religion, de politique, de culture ou de genre. À travers le monde, Terre des Hommes agit aident les enfants dans la participation à la vie de leur communauté et aux décisions qui les concernent (soutien financier, technique et méthodologique). Au Burkina, ce réseau assiste, entre autres, des associations des femmes luttant pour l'amélioration des zones maraîchères, l'apprentissage de la couture, et l'alphabétisation des adultes pour une meilleure intégration.

Actions de quelques mouvements et associations des jeunes

Au Burkina Faso, il existe plus de 400 associations et mouvements de jeunes qui visent entre autres objectifs, le développement économique et social. Aucune action de développement véritable ne peut se faire et aboutir efficacement sans une participation et une implication effective de ce groupe de citoyens. Et pourtant la revue des expériences d'implication des associations et mouvements de jeunes dans les cadres et processus de planification témoigne que ce groupe d'acteurs est beaucoup ignoré n'est pas pris en compte lors des processus (GREFCO, 2001). Il convient de souligner l'activisme syndical (Association nationale des étudiants burkinabé -ANEB-, Association des élèves du secondaire de Ouagadougou -AESO-, Association humanitaire Acistance, Association école sans SIDA -A.E.S.SI- ; etc.) dans le milieu scolaire et étudiantin (Balbé, 2003).

Actions des mouvements et associations des femmes

Un bon nombre de mouvements et associations des femmes s'activent au Burkina. L'objectif général de ces organisations est de promouvoir l'éducation des filles et des femmes en vue de leur pleine participation à l'élimination de la pauvreté et à l'avènement d'un monde de paix pour un développement humain durable. Elles insistent sur :

- la défense des droits humains et l'instauration d'une culture démocratique au sein des populations rurales ;
- la sensibilisation des droits de femmes (séminaires, congrès et la formation) ; le renforcement des capacités d'accès de la population rurale et des femmes à l'information, équité dans les rapports les individus
- le partage des responsabilités et de la prise de décision au sein de la famille et de la communauté, annulation des violences faites aux femmes et des lois discriminatoires ;
- l'éradication, à long terme, de l'analphabétisme et des maux qui sapent l'épanouissement de des femmes (VIH-Sida, l'excision, etc.).

Actions des associations et fondations religieuses

En plus de contribuer du point de vue humain et matériel dans l'allocation en ressources pédagogiques et du secteur de la santé, les organisations religieuses intervenant au Burkina s'engagent dans la préservation de la dignité de l'homme, ainsi que des valeurs spirituelles. Sur le terrain, ces associations (Organisation catholique pour le développement économique et social -OCADES-Burkina-, Fondation Jean-Paul II, Aide directe, Action des chrétiens pour l'abolition de la torture du Burkina -ACAT-Burkina-, Christian Children Fund of Canada -CCFC-, etc.) se préoccupent de :

- l'interdiction absolue, par le droit international, de la torture en toutes circonstances, en tous lieux et en tous temps ;
- le ravitaillement en eau potable ;
- la création des écoles et des projets générateurs de revenus ;
- l'amélioration des méthodes pédagogiques.

Actions des OING canadiennes au Burkina Faso

- Oxfam-Québec : organisation non gouvernementale de coopération et de solidarité internationale, avec siège social à Montréal (Québec) au Canada. www.oxfam.qc.ca .Pour la liste des interventions d'Oxfam-Québec, télécharger la section ONG-ING du Cahier de la Coopération canadienne au Burkina, dans le site de l'Unité d'appui au programme de coopération canadienne (UAP/CCBF) à l'adresse suivante.
- CECI : Centre d'Etude canadienne et de Coopération Internationale assure une présence soutenue au Burkina à travers une programmation centrée à la fois sur l'assistance technique réalisée par des coopérants volontaires, des stagiaires et des nationaux sur l'exécution de projets et programmes de développement dans les domaines du développement économique et social, la gestion des ressources naturelles, l'appui institutionnel à des ONG et associations locales, la démocratie, les droits humains et la bonne gouvernance www.ceci.ca.
- AEC : Aide à l'Enfance Canada est un acteur important dans la promotion des droits de l'enfant au Burkina Faso et au Mali. Le programme de l'Afrique de l'Ouest s'exécute en partenariat avec l'UNICEF, le BIT et USAID.Pour plus d'informations, visiter le site de l'Aide à l'enfance Canada : www.savethechildren.c
- JDM : Jeunesse du Monde appuie les groupements paysans, surtout les jeunes et les femmes au Burkina Faso. Les projets à ce jour concernent les techniques de séchage des fruits et légumes, la commercialisation de ces produits dans le pays et au niveau international, la formation/alphabétisation des femmes, l'accès des femmes au crédit et la gestion d'épargne/crédit. Pour plus d'informations, visiter le site de Jeunesse du Monde : www.jeunessedumonde.qc.ca
- JCM : Jeunesse Canada Monde offre à des jeunes du Canada et de nombreux autres pays dans le monde, l'occasion de prendre part à des programmes éducatifs internationaux. Au Burkina Faso, l'ONG travaille depuis 1993, en partenariat avec la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN), anciennement Fédération des Unions des Groupements Naam (F.U.G.N.), dont le siège est à Ouahigouya. Pour plus d'informations, visiter le site de Jeunesse Canada Monde : www.cwy-jmc.org
- CSI : Centre de solidarité internationale du Saguenay-Lac-Saint-Jean (CSI/SLSJ) se consacre entièrement au développement international depuis sa fondation en 1979.Le CSI organise des stages de solidarité qui permettent aux jeunes du Québec d'appuyer les populations du sud dans leurs efforts de développement, il réalise des activités d'éducation sur les questions Nord-Sud auprès de la population régionale et il soutient des populations d'Afrique et d'Amérique latine dans leurs projets de développement. Les principaux partenaires financiers du CSI SLSJ sont l'ACDI, les populations du Saguenay-Lac-Saint-Jean et Québec sans frontières. Une quinzaine de micro projets est en cours d'exécution dans trois provinces (Gnagna, Kossi et Comoé). Pour plus d'informations, visiter le site du CSI : www.centreso.saglac.org
- Club 2/3 collabore avec l'Association Tin-Tua (ATT) depuis les débuts de l'existence de l'Association. Le programme "Alphabétisation, jeune et environnement" proposé vise à consolider les activités de renforcement des capacités d'autopromotion, d'auto organisation et d'autogestion des bénéficiaires du programme, notamment par le biais d'activités d'alphabétisation fonctionnelles ainsi que de la promotion de l'organisation juvénile. Le programme vise aussi à mettre sur pied les mécanismes nécessaires au réseautage des jeunes

entre eux et avec d'autres jeunes des pays voisins tels que le Niger, le Bénin et le Togo. Le partenaire dans le cadre du programme "Education de base à Ouagadougou" est la communauté des Clercs de Saint-Viateur (CSV). Le Collège Bourget est partenaire de ce projet pour le volet gestion. Pour plus d'informations, visiter le site du CLUB 2/3 : www.2tiers.org

- FCEC/CCFC : Fonds Chrétien pour l'enfance du Canada Le Fonds Chrétien pour l'Enfance du Canada est une organisation caritative dont la mission est la promotion des droits des enfants au Burkina Faso. Son programme au Burkina s'articule autour de la mise en place d'un système de parrainage des enfants dans les écoles primaires. A travers ce parrainage, le CCFC développe des activités concourant à l'épanouissement intellectuel et physique de l'enfant, en l'aidant dans l'exercice de ses droits fondamentaux.
- SACO : Service d'assistance canadienne aux organismes est une organisation à but non lucratif fondée en 1967. Elle est présente dans une quarantaine de pays. Ses interventions au Burkina Faso seront axées sur deux secteurs: le développement économique en appui au secteur privé et le développement social en appui à l'éducation de base. (www.ceso-saco.com)
- CUSO La programmation de CUSO au Burkina Faso est centrée sur l'appui aux organisations et réseaux d'organisations de femmes à développer leurs capacités dans la mobilisation de ressources pour la conduite d'action d'ampleur au bénéfice de leurs membres; la formation; la conduite d'actions de plaidoyer; l'appui aux organisations intervenant dans les domaines de la santé et de l'alimentation en vue d'assurer la sécurité alimentaire des populations vulnérables (Femmes, enfants et malades) ; ainsi que l'intégration sociale et la prise en charge communautaire des personnes infectées et/ou affectées par le VIH/SIDA d'une part et d'autre part la promotion d'alliances entre des partenaires burkinabés et des organisations socioprofessionnelles canadiennes (www.cuso.org).

Actions de quelques autres OING et ONG

- OSEO : OING suisse, créée par le Parti socialiste suisse et les syndicats, qui se positionne comme un mouvement de solidarité, au niveau national international, pour travailler auprès des publics vulnérables des pays les plus pauvres.
- Edukafaso : OING créée par une citoyenne française, qui aide les enfants en matière d'éducation à travers des allocations des fournitures scolaires, la mise en place des cantines et des bibliothèques, ainsi que le rapprochement interculturel entre des écoles françaises et celles du Burkina. En concertation avec les acteurs locaux, Edukafaso privilégie des actions pour l'éducation de base (formelle et non-formelle) dans les zones rurales, ainsi que la scolarité des filles
- UniPartage : OING qui défend le droit à l'éducation pour tous, favorise l'autonomie de divers partenaires locaux et associations, et soutient aussi la scolarisation d'élèves de classes primaires et secondaires au Burkina Faso directement, grâce au système de parrainage.
- "Un enfant, une école" est une association qui a fait du bien-être des enfants son cheval de bataille. Elle œuvre pour assurer de meilleures conditions de vie et de scolarisation aux enfants nécessiteux, sensibiliser et motiver l'opinion à soutenir la scolarisation des enfants en situation particulièrement difficile.
- Solidarité Socialiste : OING de Coopération au Développement est active au Burkina, où elle mène un travail d'éducation au développement, de sensibilisation et de lobbying politique à destination du public francophone belge.
- Oeuvres Sahel-Asie finance de microprojets pour l'amélioration des structures médicales et éducatives, dans le but de venir en aide aux enfants défavorisés.

- Association e-Développement (AEDEV) a pour objectif d'encourager l'usage des technologies de l'information et de la communication dans les pays du Sud et de les mettre au service du développement durable.
- Afrique au cœur est une association belge sans but lucratif qui œuvre depuis quelques années dans le domaine humanitaire en venant en aide aux populations rurales, dans des rapports de coopération avec une association locale, Gou-Ta-Pan-Sou.
- Gou-Ta-Pan-Sou a pour priorité d'intervenir dans le développement des écoles villageoises.
- ABSE : ONG nationale créée par des volontaires du développement qui contribue aux efforts nationaux pour un enseignement de base obligatoire pour toutes les filles et lutte contre la déscolarisation précoce des filles au niveau secondaire de l'éducation.
- Association « Tin Tua » (*développons-nous, nous-mêmes*) est une ONG créée en 1990. En utilisant les langues locales, elle lutte contre l'exclusion des populations rurales des nouveaux moyens
- Association "Espace Koamba (fournitures scolaires).
- Association "Mwangaza Action" (programme d'éducation à base communautaire).
- Association BUTS finance la construction des centres d'alphabétisation, des bibliothèques, des maternités, etc.
- Action pour l'enfance et la santé au Burkina Faso (AES/Burkina) contribue à la vulgarisation de la convention relative aux droits de l'enfant (CRDE), dans la promotion de meilleures conditions de vie des enfants, des jeunes et des femmes.
- Association finistérienne d'aide aux orphelins du Sanguié (AFAOS) a pour partenaire local l'Association d'aide aux enfants déshérité.

IV CONCLUSION

Compte tenu des ses buts ambitieux, le PDDEB a généré une énigme bourgeonnante pour un gouvernement sans ressources suffisantes et une communauté d'agences externes, qui semblent avoir lentement soutenu l'appui budgétaire à long terme. Avec une économie nationale ne pouvant produire de grandes augmentations des ressources publiques et privées, le Burkina Faso est peu susceptible de réaliser les objectifs du PDDEB, malgré les ressources additionnelles de HIPC et de FTI¹¹, qui sont proposées pour l'éducation de base (Campagne globale pour éducation, 2005). Tandis que la privatisation de l'éducation offre un soulagement fiscal, en général l'éducation privée reste relativement de petite taille et est salubre principalement aux familles urbaines riches. Face au rôle de la société civile dans l'éducation de base, le niveau des diverses attentes est donc élevé.

Au Burkina Faso, des déclarations et des énoncés politiques soulignent l'importance de la société civile dans l'éducation de base. Cependant, le gouvernement encourage timidement la participation des ONG et d'autres OSC dans l'élaboration des politiques éducatives, particulièrement dans le secteur formel (Vellutini, et al. 2001). En effet, même si ce gouvernement collabore avec la communauté et les donateurs dans le développement du PDDEB, les OSC ont été, en grande partie, exclues des discussions et de la prise de décision relatives à ce plan. Même les principales agences multilatérales et bilatérales ont eu un contact relativement limité avec ces dernières, en dehors de celles basées à Ouagadougou, capitale nationale du Burkina Faso (Faure, et al. 2003).

Néanmoins, au-delà des forums centralisés définissant la politique éducatif, les OSC sont devenues de plus en plus actives. Elles ont établi des arrangements et partenariats avec les OING (desquelles elles dépendent pour l'aide financière). Ceci a contribué sensiblement au développement

¹¹ HIPC ou IPPPE (heavily indebted poor countries) et Initiative Fast Track (FTI)

de l'éducation de base non formelle à travers le pays. Sous les auspices du PDDEB, au Burkina Faso le CCEB/BF a été établi pour faciliter la coordination des ONG et associations intervenant dans l'éducation de base. Avec plus de 50 membres institutionnels, les objectifs visés sont : maintenir un profil d'activité des ONG, échanger l'information et des expériences pour harmoniser les activités non gouvernementales dans l'éducation de base, et fonctionner comme voix collective des OSC dans le dialogue avec le gouvernement. Un point critique de la recherche en projet sera d'évaluer des réalisations du CCEB/BF pendant son mandat, en termes de renforcement et d'harmonisation du rôle des OSC dans l'évolution de l'accès et l'amélioration de la qualité de l'éducation de base au Burkina Faso.

En outre, afin d'augmenter l'alphabétisation, stimuler et maintenir une application plus large des qualifications, le FONAEF a été établi comme dispositif principal du PDDEB. Il est géré par un comité de coordination des représentants du gouvernement, des agences internationales, des donateurs, et de la société civile, selon les mécanismes du « faire-faire ». C'est à travers cette stratégie et les fonds mis à leur disposition que les OSC s'activent dans les secteurs formel et non formel de l'éducation de base, un contrat avec les communautés et le MEBA (Diagne, 2001).

En fait, les cibles du FONAEF sont les centres d'alphabétisation. Ces centres peuvent graduellement se transformer en des programmes complets de formation de la communauté, offrant diverses formes d'éducation selon les besoins des populations de tout âge (ADEA, 2003). Étant donné le rôle significatif du secteur non formel, la recherche en cours examinera comment et à quel point le FONAEF a facilité l'engagement de la société civile dans les discussions politiques et la prise de décision en éducation de base au Burkina Faso.

Tandis que ces développements reflètent la décentralisation par accroissement et une base d'élargissement de dépositaire, l'engagement des OSC s'avère complexe, et ne peut se considérer comme une panacée face aux défis éducatifs fondamentaux. Historiquement, pour beaucoup de burkinabés l'éducation scolaire n'est pas un moyen de développement endogène, mais plutôt un système exogène de modernité administré par l'état et fortement soutenu par les agences internationales (Maclure, 1994). Dans ces circonstances, les efforts de transmission des responsabilités d'une plus grande administration et de l'aide financière de l'éducation de base aux communautés locales continuent à être problématiques. Qui plus est, la majorité des communautés est pauvre et a un faible niveau d'alphabétisation.

Cela dit, sans capacités techniques appropriées, ni bases institutionnelles, encore moins des sources de revenus, beaucoup de communautés villageoises du Burkina Faso sont mal préparées pour s'engager dans l'appropriation substantielle des écoles dans lesquelles ils doivent envoyer leurs enfants (Faure, et al. 2003 ; Pilon, 2002). Tout au moins, la formation et le soutien technique des associations et d'autres groupes civiques de parents sont essentiels pour leur engagement dans l'éducation de base. Un engagement qui doit évoluer et se maintenir.

Au regard de la persistance des contraintes internes et externes à cette évolution, qui affectent tous le système éducatif, il faut surtout promouvoir l'expansion de l'éducation de base et de garantir la pérennité de l'amélioration de sa qualité. A cet effet, il faut d'importantes ressources financières de la part du gouvernement du Burkina Faso et de l'aide de la communauté internationale. D'ailleurs, à la lumière de la diversité des OSC et de leurs programmes d'intervention, eu égard à leur forte dépendance du financement extérieur, le degré de leur collaboration dans les politiques et les pratiques de l'éducation (par exemple, par le CCEB/BF) et, surtout dans sa maintenance, restent discutables (Kere, 2002). La recherche en projet explorera

davantage les dimensions de l'engagement de la société civile du Burkina Faso dans l'éducation de base et les stratégies exploitées à cet effet.

ANNEXE

Quelques OSC promouvant l'éducation de base et les droits des enfants au Burkina Faso.

Nature	Exemples
Syndicats	<p>SNEA-B : Syndicat national des Enseignants africains du Burkina SYNATEB : Syndicat national des Travailleurs de l'Éducation de base SYNAPAGER : Syndicat national des Personnels d'Administration de Gestion et de la Recherche. SATEB : Syndicat autonome des Travailleurs de l'Éducation de base. SNEP-B : Syndicat national des Encadreurs pédagogiques du premier degré. SYNAFAB : Syndicat national des Enseignants franco – arabes du Burkina. SYNALEP : Syndicat national libre des Enseignants du Privé. SYNEPEL-B-F : Syndicat national des Employeurs des Établissements privés d'Enseignement libre du Burkina Faso.</p>
Fédérations et Mouvements	<p>ADEA : Association pour le développement de l'éducation en Afrique CGT-B : Confédération Générale du Travail du Burkina COCIS : Coordination des organisations non gouvernementales pour la coopération internationale au développement CCEB : Cadre de concertation des ONG et associations en éducation de base FAAPE : Fédération africaine des Associations nationales de Parents d'Elèves et d'étudiants CONAFE-BF : Coalition nationale des ONG africaines en faveur des enfants et des jeunes CIVIPAX : Fondation Citoyen du monde pour le civisme et la paix FASAF : Famille et scolarisation en Afrique Fondation Jean-Paul II Réseau Afrique Jeunesse Union interafricaine des droits humains</p>
OING et ONG	<p>DSF : Association Développement sans frontières OSEO : Œuvre suisse d'entraide ouvrière Terre des Hommes Edukafaso Afrique au coeur Afrique Avenir 2050 La Brique Un enfant, une école Association Espace Koamba Association Mwangaza Aide directe ABSE : Association burkinabé pour la survie de l'enfance OCADES : Organisation catholique pour le développement économique et social Schola Africa UniPartage APRODEB : Action pour la promotion des droits de l'enfant au Burkina CAGED : Centre africain pour le genre et le développement REFAD : Réseau sous-Régional Femmes Africaines et Droits Humains AIF : Alliance internationale des femmes CIEFFA-B-F : Centre International pour l'Education des Filles et des Femmes en Afrique Burkina Faso AKAFEM/BF : Association Koom pour l'autopromotion des femmes du Burkina Promo femmes développement solidarité ; A.E.S.SI : Association Ecole sans SIDA; AESO : Association des élèves du secondaire de Ouagadougou Association humanitaire Acistance ; Solidarité Socialiste Association Vekouma Dakoupa de Zabré AFDB : Association féminine pour le développement Buayaba</p>

Association Marche mondiale des femmes
Association pour la promotion des femmes handicapées
Association d'appui à l'éducation et à la réinsertion socio-économique des jeunes et enfants en
difficulté
Association Tin Tua
Djigui Espoir

BIBLIOGRAPHIE

- ACDI (2005). *L'ACDI et le Burkina Faso* [En ligne] <http://www.acdi-cida.gc.ca/> (10 décembre 2005).
- ADEA -Association for the Development of Education in Africa- (2001). *Repenser l'éducation au Burkina Faso*. http://www.adeanet.org/newsletter/Vol8No2-3/fr_p_v8n23_10.html (15 mars).
- ADEA -Association for the Development of Education in Africa- (2003). *Improving the Quality of Basic Education in Burkina Faso*. Report of the Working Group Non Formal Education, ADEA Biennial Meeting, Mauritius, December 3 – 6.
- BAGAYOKO, M. (2005). *Les Bisongo, les écoles satellites, les centres d'éducation de base non formelle au Burkina Faso : des expériences éducatives novatrices pour l'éducation des jeunes ruraux*. Séminaire ministériel sur l'éducation des populations rurales en Afrique : leçons, options et priorités, UNICEF, Addis-abeba, septembre 2005. [En ligne]. <http://www.ibe.unesco.org/> (20 février 2006).
- BALDÉ, S. (2003). Burkina Faso : situation institutionnelle. *Sources d'informations sur vingt-deux pays d'Afrique et Haïti*. [En ligne]. <http://www.etat.sciencespobordeaux.fr/> (11 déc. 2005).
- BAMOUNI, C. (2002). Décentralisation de l'... Rapport**
- BARRO, S. E. (2002). *Mise en oeuvre du PDDEB : Les salaires des enseignants ne vont pas diminuer*. L'Observateur, 26 – 27.
- BELLONCLE, G. (1998). *Une éducation scientifique pour un million d'adolescents : Les centre d'éducation de base et d'éducation non formelle au Burkina Faso*. Tours : Rapport préparé pour la Commission européenne.
- DIAGNE, A. W. (2001). *Le développement de l'éducation non formelle au Burkina Faso a travers la stratégie du faire-faire*. Rapport préparé pour le MEBA.
- CLAVET, L.-J. (1979). *Linguistique et colonialisme, Petit traité de glottophagie*, Paris, Édition Payot
- CIDA (2004). *L'ACDI et le Burkina Faso* [En ligne]. <http://www.acdi-cida.gc.ca/>
- FAURE, S., MACLURE, R., DAO SAW, K, N. ET COULIBALY, N'GRA-ZAN (2003). *Solutions locales à des défis mondiaux : vers un partenariat efficace en éducation de base. Etude relative au Burkina Faso*, Goss Gilroy Inc. Canada, Education for Change LTD, Royaume Uni. [En ligne]. <http://www.euforic.org/iob> ; <http://www.dac.evaluations-cad.org/dac>
- FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE FRANCOPHONE (2004) [En ligne] <http://www.lefaso.net/> (10 décembre 2005).
- GLOBAL CAMPAIGN FOR EDUCATION (2005). *Small Change : An alternative progress report on the Education Fast Track Initiative*. GCE London : Working Document (March 2005).
- GREFCO- Groupe de Recherche, de Formation et de Conseils- (2001). *Etat des Lieux des cadres d'orientation stratégique et propositions de lignes directrices pour l'élaboration de la*

- stratégie nationale de développement durable*. [En ligne]. <http://www.nssd.net/country/> (13 décembre 2005)
- GREFCO (2001) *Compte rendu du dialogue avec les groupes d'acteurs*. [En ligne]. <http://www.nssd.net/country/burkina/> (13 décembre 2005).
- GROUPE DE RECHERCHE, DE FORMATION ET DE CONSEILS –GREFCO- (2001). *Etat des Lieux des Cadres D'orientation Stratégique et Propositions de Lignes Directrices pour L'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Durable* [En ligne] <http://www.nssd.net/country/burkina/bf06.htm>
- ILBOUDA, P. T. (2002). *L'éducation bilingue: Un continuum éducatif comme alternative au système éducatif de base formelle au Burkina Faso*. MEBA.Ouagadougou
- KABORÉ I., ILBOUDO F., LANGE M.-F., OUÉDRAOGO A. et PILON M. (2001) *Stratégies et capacités de financement de l'éducation de base par les agents privés*. Rapport Burkina Faso, Étude pour la Mission des appuis financiers et des études économiques (DCT/F) du Ministère des affaires étrangères, Ouagadougou.
- KERE, M. (2002). *L'expérience de la planification et de la mise en oeuvre de l'EPT au Burkina Faso*. CCEB/BF. Unpublished document
- LECLERC, J. (2001) «Burkina Faso» dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, TLFQ, Université Laval [En ligne]. <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/europe/danemark.htm> (11 novembre 2005).
- MACLURE, R. (1994), "The Mismatched Assumptions of Decentralization and Participation in Rural Communities: Primary School Reform in Burkina Faso", *Comparative Education*, 30 (3), pp. 239 - 54.
- MEBA (2005). *Aide Mémoire: Cinquième mission conjointe MEBA/PTF de suivi du PDDEB*. Ouagadougou. <http://www.meba.gov.bf/>
- MEBA (1993). *Colloque sur l'éducation pour tous au Burkina Faso*, Ouagadougou du 2-6 juin 1993 [En ligne]. <http://www.meba.gov.bf/>
- MEBA (1999). *Plan Décennal de Développement de l'Éducation de Base, 2000 – 2009*. Ouagadougou. <http://www.meba.gov.bf/>
- MEBA (2004). *Politiques et plans sectoriels // Lettre de politique éducative*. [En ligne]. <http://www.meba.gov.bf/> (30 novembre 2005)
- MEBA (2005) Présentation synthétique et analytique des résultats de l'analyse du curriculum de l'éducation de base formelle du Burkina Faso. *Deuxième Séminaire international du projet « Analyse et innovations curriculaires de l'éducation pour tous en Afrique subsaharienne » Madrid (13-16 juin 2005)*. [En ligne]. <http://www.ibe.unesco.org/>
- NOVICKI, M, A. Promouvoir l'éducation de base. Dans *Afrique Renouveau* [En ligne]. <http://www.un.org/french/ecosocdev/>(11 novembre 2005).
- PILON, M. (2002) *Éducation et formation dans les pays du sud : l'évolution du champ scolaire au Burkina Faso, entre diversification et privatisation*. ARES Colloque international (23-24

mai 2002), Université Marc Bloch, Strasbourg [En ligne]. <http://www.solidarite-en-action.com/> (8 décembre 2005).

PNUD (2005) <http://www.pnud.bf/FR/CCP.HTM> (8 décembre 2005).

RAFFINOT, M. (1997). *Stratégies nationales de réduction de la pauvreté : Étude de cas du Burkina Faso*. [En ligne]. <http://mapage.noos.fr/RVD/raffinot.htm#1> (9 décembre 2005).

SPORE (1999). À qui appartient la société civile ? [En ligne]. <http://www.cta.nl> (9 décembre 2005)

TIEMTORE, T. (2005). *Éducation-Burkina Faso : encore beaucoup d'efforts, notamment pour les filles* [En ligne]. <http://www.ipsnews.net/fr/> (20 février, 2006)

UNDP (2004). *Human Development Report 2004*. New York.

UNESCO (2004). *EFA Global Monitoring Report 2005: The Quality Imperative*. Paris.

VELLUTINI, C., LE GOFF, J. C., & BURBAN, F. (2001) *Évaluation de la stratégie par pays de la CE: Burkina Faso 1996 – 2000*. Rome: Rapport préparé pour la Commission européenne.

WORLD BANK (2000). *Coûts, financement et fonctionnement du système éducatif du Burkina Faso: contraintes et espaces UNESCO (1994). Conférence mondiale sur l'éducation pour tous. Jomtien, Thaïlande*. Monographie III (Dir. Windham, D, M.) Éditions Unesco.

http://www.adeanet.org/biennial2003/papers/8Bc_Burkina_FRE_final.pdf

http://www.dfait-maeci.gc.ca/burkina_faso/ong-ing-fr.asp

<http://diapol.enda.sn/publications.htm>

<http://www.edusud.org/actu/breves/2005/11/breves5.html>

<http://www.lefaso.net/plan.php3>

<http://www.primature.gov.bf/burkina/economie/polisecto.htm> (Dir. *Politiques sectorielles*).

<http://www.sn.resafad.org/poledakar/>

<http://www.toile.org/psi/ong/html>